

OBJET AFFECTATION DU RESULTAT 2007
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

L'exécution du Budget 2007 de la Régie Marchés et Droits de Place telle qu'elle ressort du Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part et du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour ce qui est du Comptable d'autre part a fait apparaître :

- | | | |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------|
| - en Section d'Investissement, | un excédent cumulé de | 497 381,71 €, |
| - en Section d'Exploitation, | un excédent cumulé de | 1 473 945,39 €, |
| | soit un excédent global de | 1 971 327,10 €. |

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux régies dotées de l'autonomie financière, l'assemblée délibérante - le Conseil Municipal, en l'occurrence - doit maintenant se prononcer sur l'affectation du résultat cumulé de la Section d'Exploitation : excédent de 1 473 945,39 €.

Compte tenu des besoins propres de la Régie Marchés et Droits de Place pour le financement de ses actions, en prévision - notamment des besoins à financer dans le cadre de la démarche de mise aux normes engagée sur les marchés (fixes et forains) de la Commune - ainsi que des travaux et aménagements à venir sur ces sites, il vous est proposé de vous prononcer sur l'affectation suivante du résultat sus mentionné :

- | | |
|--|----------------|
| - financement des charges d'Exploitation | 1 473 945,39 € |
|--|----------------|

Je vous demande donc d'approuver l'affectation du résultat 2007 de la Régie Marchés et Droits de Place.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent

La 2^{ème} Adjointe

Erica BAREIGTS



